

**Conseil des ministres du 16 avril 2014 :
Manuel Valls annonce la couleur : un super plan d'austérité !**

En confirmant et précisant le plan de 50 milliards d'économies sur les dépenses publiques jusqu'en 2017, pour se conformer au pacte budgétaire européen, le 1er Ministre s'attaque au cœur de la solidarité qu'incarne le service public et accentue la baisse du coût du travail.

Les salariés payent le prix fort de cette austérité :

- ✚ Gel des prestations sociales et familiales.
- ✚ Gel des pensions et retraites jusqu'en octobre 2015.
- ✚ Gel du point d'indice des fonctionnaires jusqu'en 2017 (**cela fera au total 8 années sans augmentation**) !

Les usagers auront encore moins de services publics, moins de qualité, moins d'égalité républicaine :

- ✚ Moins d'Etat : 18 milliards d'économies avec fermetures de services et réduction des effectifs.
- ✚ Moins de collectivités locales et de services publics de proximité : 11 milliards de baisses des dotations d'État, suppression des départements (conseils généraux), réductions des régions, accélération des intercommunalités.
- ✚ Moins de sécurité sociale et de soins : 10 milliards d'économies sur la santé, 11 milliards sur la sécurité sociale et les prestations sociales.

Les entreprises auront plus de cadeaux avec la confirmation du pacte de responsabilité et des 30 milliards d'exonération de "charges" sociales financées par le plan d'économies.

Plus que jamais, la Fédération FO des personnels des services publics et des services de santé condamne cette politique d'austérité et le pacte de responsabilité, qui doit être retiré.

Plus que jamais, la Fédération FO appelle les fonctionnaires en agents publics à participer massivement à la grève et aux manifestations le jeudi 15 mai prochain pour exiger du gouvernement l'arrêt de cette politique suicidaire et réaffirmer leurs revendications :

- ✚ Retrait du pacte de responsabilité et l'annulation des coupes budgétaires de 50 milliards sur les dépenses publiques.
- ✚ Dans la fonction publique, l'augmentation immédiate de 8 % de la valeur du point d'indice et l'attribution de 50 points d'indice.
- ✚ Dans le secteur privé, l'augmentation générale des salaires par la revalorisation des coefficients et points d'indice devant se traduire par au moins 230 euros de plus par mois pour tous.
- ✚ Défense des Statuts et des conventions collectives nationales.
- ✚ Refonte et la revalorisation de la grille indiciaire.
- ✚ Arrêt des suppressions de postes et la création des emplois nécessaires.
- ✚ Rejet tous actes de décentralisation supplémentaires qui auraient pour objectif de faire disparaître les départements ou diminuer le nombre de régions avec toutes les conséquences désastreuses en terme d'abandon des missions et de statut des personnels.
- ✚ Abrogation de la loi « HPST » (Hôpital Patient Santé Territoire) et de la loi « MAP (Modernisation Publique) Territoriale et d'affirmation des métropoles ».

Paris le 16 avril 2014